



## Conseil municipal Réunion du 29 avril 2010

### **Subvention**

La commune alloue une subvention de 512 € au Collège Rabelais pour aider au financement d'un séjour des jeunes Beaucouzéens en Angleterre en mars 2010.

### **Participation SPLAA**

La commune décide de prendre des actions au capital social de la Société Publique Locale d'Aménagement de l'Anjou dont l'actionnaire principal est le Conseil Général. Les collectivités actionnaires pourront conclure avec cette nouvelle société des conventions d'aménagement, sans mise en concurrence.

### **Fermeture de classe**

Le Conseil municipal se prononce contre la fermeture de classes prévue par l'Inspection académique au Groupe Scolaire Prévert à la rentrée 2010.

### **Déclassement logement de fonction**

Le conseil municipal demande que l'ancien logement de fonction du Groupe Scolaire Ravel, non utilisable dans le cadre scolaire, soit transféré du domaine public au domaine privé de la commune.

### **Echats II**

Le Conseil municipal approuve le dossier de réalisation de la ZAC des Echats II ainsi que le cahier des charges de cession de terrain, permettant ainsi d'engager la commercialisation des terrains de cette future zone d'habitat.

Il accepte également le protocole d'indemnisation qui doit être conclu avec l'exploitant de la ferme de la Maison Neuve, très touché dans son activité par l'urbanisation de la commune tant sur le secteur des Echats que sur celui des Hauts du Couzé.

La commune procède à la revente des terrains d'assiette des Echats II à la SODEMEL, titulaire de la concession d'aménagement.

### **Dénomination de voies**

Les futures voies des Echats II porteront les noms de: René DUMONT, Théodore MONOD et Katia et Maurice KRAFFT.